

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 18/09/2015



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 18 septembre 2015

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 18 septembre 2015, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Fête du Sacrifice (AID EL KEBIR)
- Deux nouveaux noms de rues à Liège
- « Tous dans le même bateau ! »
- Ateliers hebdomadaires créatifs
- Veillée d'armes : la gravure sur armes
- LIÈGE 10 KM : Pré-inscriptions clôturées le 21 septembre à 23h59

Fête du Sacrifice (AID EL KEBIR)

Le Collège communal a entendu une communication de M. le Bourgmestre à propos de la Fête du Sacrifice qui aura lieu cette année le jeudi 24 septembre 2015.

Depuis des années, à l'occasion de la Fête de l'Aïd-El-Kebir, la Ville de Liège, en concertation avec la communauté musulmane, a pris les dispositions nécessaires avec l'abattoir de Liège pour que cette fête essentielle dans le rituel islamique puisse se dérouler dans le respect de la loi et dans les meilleures conditions pour tous.

De nouvelles dispositions régionales en matière de bien-être animal sont intervenues.

La Ville de Liège et l'Intercommunale ont décidé de maintenir leur aide matérielle et logistique pour encadrer cette fête au bénéfice des membres de la communauté musulmane, tout en respectant ces nouvelles dispositions.

Principe général

Seuls les abattoirs fixes sont désormais autorisés à faire égorger les animaux par un sacrificateur agréé selon le rituel islamique (sans étourdissement de l'animal). Toutes les opérations d'abattage seront alors réalisées par des abatteurs professionnels. **Le coût total est de 50€ par ovin.**

Une demande a malgré tout été introduite pour obtenir un agrément pour la mise en place d'un abattoir temporaire. Les moutons sacrifiés dans ces structures devront être étourdis avant l'égorgement.

A l'abattoir de Liège, cela se fera par étonarcose. Ensuite, les fidèles procéderont eux-même au dépeçage du mouton sur place. **Coût : 10€.**

Pour les personnes qui optent pour l'abattage à domicile, l'étourdissement de l'animal avant son égorgement est aussi obligatoire.

Déclaration préalable d'abattage

La personne qui désire faire abattre un mouton ou un bovin doit faire une **déclaration préalable auprès de son administration communale**. Une permanence sera assurée les mardi 22 et mercredi 23 septembre 2015 de 9h à 16h.

A Liège, secrétariat de l'Abattoir - Rue de Droixhe 34b - 4020 Liège

Arrivée des moutons à l'Abattoir

Tous les animaux devront être amenés la veille de la fête entre 13h et 16h. Les moutons qui viendraient plus tard pourront être refusés.

1. Conditions de transport

Les moutons doivent disposer de suffisamment d'espace pour se tenir debout et se coucher naturellement.

Il est interdit de les transporter dans le coffre d'une voiture et de leur lier les pattes.

2. Arrivée à l'abattoir

Avant d'entrer dans l'enceinte de l'abattoir, il faut se présenter au secrétariat de l'abattoir: Rue de Droixhe, 34b - 4020 Liège.

L'intéressé doit être muni de:

- sa carte d'identité
- de la déclaration préalable d'abattage, s'il n'habite pas à Liège
- pour les liégeois, il sera possible de faire la déclaration sur place
- du numéro de boucle du mouton: 8 chiffres
- de 10€

En fonction du nombre d'abattages prévus, l'intéressé recevra l'heure approximative d'abattage de ses moutons.

3. Stockage dans les étables

Un numéro d'étable sera attribué. L'intéressé pourra alors entrer dans l'enceinte et diriger les moutons vers ladite étable.

Abattage rituel des moutons

Le jour de la fête du sacrifice vers 10h, il sera possible de rencontrer les sacrificateurs dans la salle de réunion du secrétariat de l'abattoir.

1. Procédé

Les moutons seront abattus dans l'ordre de leur arrivée.

Les moutons seront égorgés après étourdissement selon le rituel islamique par des sacrificateurs agréés par l'Exécutif des Musulmans de Belgique. Le dépeçage se fait sur place ou à son domicile.

2. Reprise de la carcasse

Il faut s'équiper d'un sac de plastique pour reprendre la carcasse de façon hygiénique.

3. Abattage et/ou dépeçage à domicile

Lorsqu'on reprend le mouton égorgé, on reçoit deux sacs, d'une part pour transporter la carcasse du mouton, d'autre part pour ramener à l'abattoir les déchets, à savoir un sac pour la peau (sans les pattes), l'autre pour les autres déchets.

Si on opte pour l'abattage à domicile, on peut ramener les déchets sur le site. On doit obligatoirement mettre la peau (**sans les pattes**) dans un premier sac et les abats (tête, intestins, pattes,...) dans un deuxième sac.

Coût par peau : 5€.

Les heures d'ouverture pour déposer les déchets sont:

- Le jeudi 24 septembre de 12h à 20h
- Le vendredi 25 septembre de 9h à 14h

Cette année il n'y a donc que deux jours de collecte des déchets.

Attention, les containers sont repris le vendredi à 14h30. Il n'est plus possible de déposer les déchets après cette heure.



Deux nouveaux noms de rues à Liège

Ce vendredi 18 septembre, l'Echevin de l'Etat civil de la Ville de Liège, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, ayant la toponymie dans ses attributions, a présenté deux nouvelles dénominations de voiries au Collège communal.

Il s'agit de deux nouvelles voiries situées, l'une dans le quartier des Guillemins, l'autre dans le quartier de Rocourt.

Ces deux noms ont été proposés et acceptés par les membres de la sous-commission de toponymie lors de la réunion du 10 septembre dernier.

Il s'agit de la « Rue Jean GOL » et la « Clos du Vert Champ ».

Rue Jean GOL

Il y a juste 20 ans, le 18 septembre 1995, Jean GOL décédait à l'âge de 53 ans.

Né le 8 février 1942 à Hammersmith, en Grande-Bretagne, Jean Gol fera ses études universitaires à Liège où il décrochera son diplôme de docteur en droit.

Il s'inscrira au Barreau de Liège en 1964.

Jean GOL aura une carrière politique très intense:

Conseiller provincial de Liège (1968-1971)
Député (1971-1994)
Ministre du Comité Ministériel des Affaires Wallonnes (1974-1977)
Secrétaire d'État (1974-1977)
Conseiller communal de Liège (1977-1982)
Membre du CRW (1980-1994)
Vice-Premier ministre (1981-1987)
Conseiller communal de Chaudfontaine (1989-1995)
Echevin (1992-1995)
Ministre d'État (1992)
Député européen (1994-1995)

Biographie tirée de :  connaitrelawallonie.wallonie.be

Jean GOL est toujours resté attaché à la Ville de Liège, raison pour laquelle un hommage lui est rendu.

La « Rue Jean GOL » se situe dans le quartier des Guillemins, quartier en pleine mutation. Elle constitue le prolongement de la Rue BOVY et relie la « Rue de Sclessin » à la « Rue de Fragnée ».

Clos du Vert Champ

Cette nouvelle voirie dessert un lotissement de 34 habitations, en construction, situé dans le prolongement de la « Rue de l'Arbre-Sainte-Barbe » à Rocourt.

Le terrain sur lequel sont réalisées les constructions était connu par les habitants de l'endroit comme le lieu-dit « Vert Champ ».

Respectant les directives de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, les membres de la sous-commission ont donc proposé de nommer la nouvelle voirie « Clos du Vert Champ ».

En effet, la C.R.T.D. recommande: « il sied de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire, de la toponymie et du folklore de la localité... »



«Tous dans le même bateau !»

M. André SCHROYEN, Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale a présenté au Collège une communication relative à cet événement intergénérationnel.

Que nous soyons un homme ou une femme, quel que soit notre âge, le quartier où nous habitons, quels que soient nos centres d'intérêts, que nous soyons porteurs d'un handicap ou non, nous sommes finalement tous dans le même bateau, celui de la vie.

Depuis plusieurs années, le Service Intergénérationnel de l'Echevinat de l'Environnement et de la Vie sociale fait escale en bord de Meuse avec une palette d'activités de détente et de réflexion mise sur pied en collaboration avec le tissu associatif liégeois.

L'édition 2015 est organisée sur une péniche plus grande et jette l'ancre du 30/9 au 7/10 dans deux quartiers populaires liégeois - Outremeuse et Coronmeuse.

Au programme : animations, concerts, débats, films, jeux, théâtre, bourse aux jouets, ou encore ateliers culinaires - le tout construit autour d'un fil conducteur commun, « Un monde sain, une vie saine ».

Bienvenue à bord!

Inauguration par les autorités communales en présence des différents partenaires : le mercredi 30/9 à 16h.

Le programme complet est disponible ci-dessous et sur le site internet de la Ville de Liège  [ICI](#).

Une péniche s'amarré à Liège
Au Port des Marcatchous et au Port de Coronmeuse

Tous dans le même **bateau**
Un monde sain, une vie saine



du 30 septembre au 7 octobre 2015

<p>Au Port des Marcatchous, Quai de Gaulle</p> <p>MERCREDI 30 SEPTEMBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16h : Inauguration par les autorités communales de la Ville de Liège. Orchestre à cordes de Burenville - Trio Fascination - Chorale moderne - L'A-valoir, cuisine de trottoir spectaculaire - Animations... <p>JEUDI 1^{ER} OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8h à 10h : Petit déjeuner santé et animation « Comment bien vieillir ? » • 10h30 à 12h : Atelier découverte et dégustation du panier africain « Afrique : Saveurs & Savoirs » • 12h à 14h : Repas africain • 18h à 21h : Soirée « Ambiance africaine au cœur des traditions d'Afrique de l'ouest » <p>VENDREDI 2 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12h30 à 14h30 : Table d'hôtes • 15h à 17h30 : Atelier culinaire « salades créatives » • 17h30 à 20h : « Café Parlotte » <p>SAMEDI 3 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8h à 10h : Petit déjeuner équilibré • 8h à 15h : Bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants • 10h30 à 14h30 : Atelier culinaire intergénérationnel « Manger sain pour 3x rien » • 14h45 à 15h30 : Animation lecture • 16h15 à 17h15 : Spectacle « Fleur de pomme » • 19h à 22h : Soirée jazz <p>+ Promenades en bateau tout au long de la semaine</p>	<p>Embarcadère de Coronmeuse, Quai de Wallonie</p> <p>DIMANCHE 4 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9h30 à 10h30 et 11h à 12h : Atelier détente et relaxation • 14h à 17h : Thé dansant organisé par le Service Animation Seniors <p>LUNDI 5 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8h30 à 11h : Petit-déjeuner et espace de psychomotricité proposé par la Ligue des familles • 12h à 14h : Repas santé • 14h à 17h : Spectacle CREAMM • 18h à 21h : Conférence « L'histoire de l'eau alimentaire en région liégeoise » <p>MARDI 6 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9h à 12h : Animation « Faites le mur » • 14h30 à 16h30 : Conférence du Professeur Vincent Castronovo : « L'importance de l'alimentation dans la lutte contre le cancer » • 19h à 21h30 : Ciné-soupe <p>MERCREDI 7 OCTOBRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10h à 13h : Animation « Quand les légumes se montrent au balcon... Quand les légumes anciens se dégustent » • 14h à 17h : Spectacle « Le fantôme de Karkadek » et « Le péket empoisonné ». • 17h30 à 19h30 : Clôture et Remise des prix de l'appel à projets « Propreté » 2015 et du concours Fost+. Animation musicale
---	--

Réservation obligatoire pour toutes les animations
Réservation et information au 0471/70 52 85
Programme détaillé sur www.liege.be

Ville de Liège
Département des Services sociaux, de Proximité et de la Petite Enfance

Échevinat de l'Environnement et de la Vie sociale

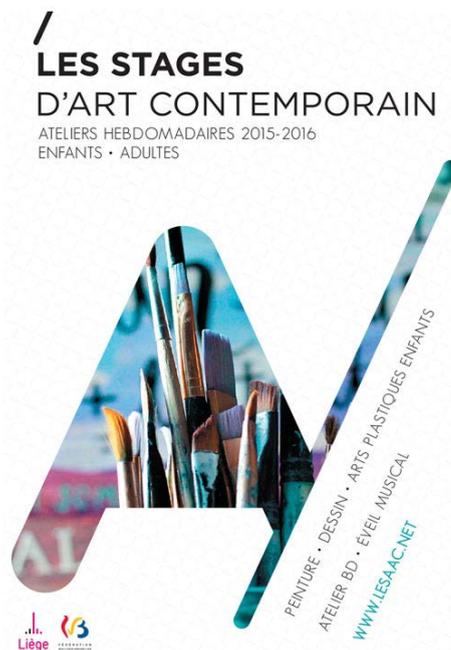



Ateliers hebdomadaires créatifs

Découvrez le programme des ateliers hebdomadaires pour adultes et enfants [organisé par "Les stages d'art contemporain"] via le site www.lesaac.net.

Disciplines proposées

- peinture
- dessin
- arts plastiques
- ateliers BD
- éveil musical



Veillée d'armes : la gravure sur armes

Le Grand Curtius conserve une prestigieuse collection d'armes qui compte parmi les plus importantes au monde. Armes à feu portatives, militaires ou de chasse et de sport, armes blanches et défensives, accessoires, munitions, dont des pièces d'exception, font la richesse de cette collection singulière.

Le weekend du 26 et 27 septembre, le Grand Curtius rend hommage à une des spécialités dans le domaine de l'armement où les artisans liégeois ont su se **distinguer par la qualité de leur travail : la gravure sur armes**.

Dès le 16e siècle, Liège compte d'excellents graveurs sur armes. **L'école Léon Mignon**, fondée en 1897, **est une des trois dernières écoles européennes à former de jeunes graveurs**. Elle perpétue encore aujourd'hui l'apprentissage de la technique traditionnelle de la gravure au marteau et au burin. Si ce secteur ne connaît plus aujourd'hui l'activité florissante d'antan, il conserve sa réputation et il serait aujourd'hui question de le faire reconnaître comme Patrimoine de l'humanité par l'Unesco.

Tout au long du weekend, cette veillée d'armes invite à la redécouverte de la gravure sur armes, discipline trop souvent méconnue.

A découvrir

- Démonstrations de gravure sur armes (par M. Sergeï Tsingos),
- Visites commentées des pièces gravées majeures de la collection (par M. Philippe Joris),
- Conférences autour du fil rouge « la gravure sur armes aujourd'hui » (par M. Philippe Joris et M. Pierre Dôme).

Programme

- **Samedi et dimanche de 10 à 17h30 : démonstration de gravure** sur armes par Sergeï Tsingos, graveur sur armes
- **Samedi à 11h et à 14h : visite guidée** «Armes gravées, patrimoine majeur des collections du Grand Curtius» par Philippe Joris, Conservateur du Département Armes, Grand Curtius
- **Dimanche à 14h : Conférences**

*La gravure sur arme contemporaine par Philippe Joris, Conservateur du Département Armes, Grand Curtius

*Etre graveur sur armes, les enjeux actuels d'une profession par Pierre Dôme, professeur Ecole Léon Mignon

Infos

✉ animationsdesmusees@liege.be – ☎ +32 (0)4/221 68 32 – 68 37
Grand Curtius, Féronstrée 136 – 4000 Liège

VEILLÉE D'ARMES
LA GRAVURE SUR ARMES
DÉMONSTRATION • VISITES GUIDÉES • CONFÉRENCES
GRAND CURTIUS - 26 ET 27 SEPTEMBRE 2015

SA & DI DE 10 À 17H30 DÉMONSTRATION DE GRAVURE SUR ARMES
SA À 11H ET À 14H VISITE GUIDÉE DU DÉPARTEMENT DES ARMES
DI À 14H CONFÉRENCES

- LA GRAVURE SUR ARME CONTEMPORAINE PAR PHILIPPE JORIS, CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT ARMES, GRAND CURTIUS
- ÊTRE GRAVEUR SUR ARMES, LES ENJEUX ACTUELS D'UNE PROFESSION PAR PIERRE DÔME, PROFESSEUR ECOLE LÉON MIGNON

www.lesmuseesdeliege.be








LIÈGE 10 KM : Pré-inscriptions clôturées le 21 septembre à 23h59

Le Liège 10 KM, prévu le dimanche 4 octobre, est une épreuve incontournable de la rentrée running! Historiquement connu sous l'appellation du Jogging des Pompiers de Liège, ce parcours ultra plat est réputé pour sa rapidité avec, notamment, un passage original sur la foire d'Octobre et la traversée de la cours du Palais des princes-Evêques.

A cette occasion, trois distances de jogging sont proposées :

- **Le 1 KM** (réservé aux enfants de 6 à 12 ans) qui est gratuit.
- **Le 5 KM** à 7€ en pré-inscription (valable jusqu'au 31/09 à 23h59) et 9 € sur place
- **Le 10 KM** à 9€ en pré-inscription (valable jusqu'au 31/09 à 23h59) et 12€ sur place



Pack de participation :

- médaille souvenir exclusive
- dossard personnalisé (uniquement via préinscriptions)
- vestiaires et douches dans le Hall Omnisports de la Constitution
- consigne gratuite pour votre sac dans le Hall Omnisports de la Constitution
- indication correcte des km
- ravitaillement de qualité sur le parcours et à l'arrivée
- chronométrage avec chip
- description du parcours sur www.argentarunningtour.be
- résultats disponibles www.argentarunningtour.be
- assurance Sportinez pendant la compétition

Programme de la journée du dimanche 4 octobre :

- 8h30 : retrait des dossards et inscriptions du jour
- 9h30 : Liège 1 KM - NOUVEAU & GRATUIT (réservé exclusivement aux enfants de 6 à 12 ans)
- 10h15 : Liège 5 KM - NOUVEAU !
- 11h00 : Liège 10 KM

Départ & arrivée : Hall Omnisports de la Constitution, Boulevard de la Constitution.

 [CLIQUEZ ICI](#) pour vous inscrire.

